



Le mécénat qui permet d'engager et/ou de renforcer une démarche de responsabilité sociale de l'entreprise souffre d'une image biaisée. Il apparaît pourtant comme l'un des leviers incontournables pour surmonter les défis économiques, sociaux et environnementaux à venir. Entretien avec Frédéric Primault, gérant de Partenarial (Rennes) spécialisé dans le montage et l'accompagnement de projets de mécénat auprès des entreprises et des collectivités.

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

J'accompagne les entreprises et des collectivités territoriales dans la création et le développement de leurs actions de mécénat. J'interviens en tant que conseil sur les montages juridiques et l'approche stratégique. Je propose également mes services sur des aspects plus opérationnels, de mise en œuvre et de formation. Mon parcours professionnel au sein de la Fondation de France pendant 7 ans m'a permis d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier nouveau.

Le mécénat n'est-il pas réservé aux grandes entreprises.

Le mécénat souffre d'une image biaisée qui tend à considérer que seules les grandes entreprises qui disposent de capacités financières importantes peuvent s'engager dans des actions de mécénat. C'est faux. Le mécénat est pratiqué par des entreprises de toutes tailles au profit d'un grand nombre d'organisations : associations, universités, collectivités, etc. J'ajoute que le mécénat ne se réduit pas au domaine culturel qui ne constitue plus la majorité des actions menées en France. Le champ d'intervention des entreprises est aujourd'hui

extrêmement large, de l'éducation à la santé, en passant par l'environnement et les solidarités. Tout cela dépend de la finalité et du sens donné par le mécène à son engagement et à son projet.

Pouvez-vous nous donner un exemple de « petite » structure ainsi engagée ?

L'exemple de la boutique *Mille et une nuit* spécialisée dans la gestion des listes de mariage propose à ses clients qu'une partie des montants collectés soit versée pour soutenir un programme d'aide et de solidarité. C'est une manière de placer le mariage sous le signe du bonheur et de la générosité. Symboliquement c'est assez fort et cela démarque positivement cette entreprise des autres du même secteur.

« *Le mécénat est un espace de respiration pour les entreprises.* »

Que recherchent les entrepreneurs mécènes ?

Les motivations sont extrêmement variées. Elles dépendent des projets et des personnalités qui les portent. La motivation première des entrepreneurs ne s'exprime pas nécessairement en termes de valorisation d'image. Cela peut concerner les ressources humaines, le marketing, le réseau d'affaires, la veille, etc. Les motivations sont parfois plus profondes, en lien direct avec les convictions et valeurs du dirigeant. Il arrive aussi que le mécénat soit un coup de cœur pour une action proposée à l'entreprise par un porteur de projet local. Les bénéfices pour l'entreprise sont plutôt mesurables sur le moyen ou long terme.

Comment définiriez-vous ces bénéfices ?

Dans un contexte où la pression du marché s'exerce fortement sur les entreprises, le mécénat est un espace de respiration pour elles. C'est un outil exploratoire qui permet à l'entreprise de rentrer en relation avec des milieux qu'elle n'a pas l'habitude de côtoyer et qui, d'une certaine manière, lui permettent de voir la réalité du monde de manière différente. Le mécénat c'est l'opportunité pour une entreprise d'explorer de nouveaux horizons, de nourrir une réflexion stratégique, de préparer son développement futur et de donner du sens à son activité économique en sortant des schémas classiques.

Mais l'avantage n'est-il pas avant tout fiscal ?

A vrai dire, l'avantage fiscal est un outil qui permet au contribuable donateur d'orienter l'impôt sur des actions et des projets qu'ils jugent prioritaires et qui, dans le cadre d'une activité entrepreneuriale, peut être bénéfique en termes de développement et de performance. La réduction d'impôt qui correspond à 60 % des dons, n'est jamais l'argument qui décide les chefs d'entreprise à s'engager.

Un autre usage du mécénat n'est-il pas de créer une nouvelle dynamique d'entreprise, une dynamique territoriale ?

C'est tout à fait exact. L'exemple du Maine et Loire me semble de ce point de vue assez révélateur. Pour pallier à son déficit d'image et de notoriété des PME de ce département ont créé une fondation d'entreprise à vocation culturelle avec l'aide de la CCI. Ce qui se joue derrière cette démarche ce n'est pas tant la finalité culturelle de la fondation que la richesse des relations « improbables » qu'elle crée entre entreprises, secteur associatif et collectivités. Le mécénat participe de fait à la dynamique, à la valorisation du territoire et des entreprises qui s'inscrivent ainsi dans une démarche de Responsabilité sociétale particulièrement fructueuse.

[Site de Partenarial](#)

Le blog de la RSE en Bretagne est administré par l'entreprise de services Ligos. Tous les droits de reproduction sont réservés. Mots clés : Développement durable en Bretagne, Les entreprises et le développement durable en Bretagne, L'Ethique d'entreprise en Bretagne, les entreprises citoyennes en Bretagne, Responsabilité environnementale Morbihan, Finistère, Côtes d'Armor et Ille et Vilaine, Responsabilité Sociétale des entreprises Morbihan, Responsabilité Sociétale des entreprises Finistère, Responsabilité Sociétale des entreprises Côtes d'Armor, Responsabilité Sociétale des entreprises Ille et Vilaine.